

Sylvie DONNAT
sylvie.donnat@misha.fr

ÉGYPTIEN CLASSIQUE – SEMESTRE 1

Première partie

Cours 1 – Introduction – Section 1

Première distinction à opérer dans ce cours :

Il faut distinguer la **langue des anciens égyptiens**, et l'écriture, les **écritures**, qui ont servi à noter cette langue. Au cours de son histoire plusieurs fois millénaire, la langue des anciens Égyptiens a été écrite au moyen : des **hiéroglyphes** et de leur variante cursive dite **hiératique**, puis, en parallèle, à partir du VII^e siècle av. n. è., de la cursive **démotique**, et enfin, à partir du III^e-IV^e siècles de notre ère, avec **l'alphabet copte** (alphabet grec augmenté de quelques signes démotiques). La langue elle-même a évolué au cours des millénaires d'utilisation.

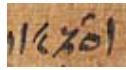
Dans ce cours, nous apprenons : 1) l'écriture hiéroglyphique et 2) l'égyptien classique ou moyen égyptien (langue écrite du Moyen Empire jusqu'à la XVIII^e dynastie)



inscription hiéroglyphique (détail). © IES/Colin



inscription hiératique (détail). © IES/Colin



inscription en démotique E 7833. © Louvre



inscription en copte (détail). © IES/Colin

1 L'égyptien ancien, les hiéroglyphes, et nous

L'égyptien ancien ne fait pas partie de notre famille de langue (les langues indo-européennes). Il a été, en outre, noté, pendant trois millénaires au moyen d'un système graphique – le système hiéroglyphique – totalement différent de notre système alphabétique. Étudier cette écriture et cette langue, c'est donc, pour un locuteur francophone, s'immerger dans un univers graphique et linguistique totalement différent de notre quotidien. Pour autant, il convient de garder à l'esprit qu'il existe des liens historiques entre les langues et écritures de l'Égypte antique et nous.

Seuls de rares mots égyptiens sont parvenus jusqu'à nous, passés dans nos langues modernes : par exemple le mot *pharaon*, dérivé de l'égyptien ancien *pèr-âa* « la grande maison », et transmis par l'hébreu biblique et le latin¹, ou encore le nom même du pays Égypte, dérivé d'un des noms antiques de la ville de Memphis (*Hout-ka-Ptah* « le domaine du *ka* de Ptah », ce qui a donné *Aigyptos* en grec²). Notre alphabet pourrait être un descendant indirect des hiéroglyphes égyptiens. L'alphabet (d'abord consonantique, c'est-à-dire ne notant pas les voyelles des mots) a été créé au Levant pendant le II^e millénaire, avant de passer des Phéniciens aux Grecs (qui ajoutèrent les voyelles) puis aux Romains. Cet alphabet semble avoir pour origine des inscriptions alphabétiques découvertes dans la péninsule du Sinaï (inscriptions « protosinaïtiques » du Sérâbit el-Khâdim) et en Égypte même dans le Ouadi el-Hol³ (voir carte 1), datées du tout début du II^e millénaire. Ces inscriptions rupestres sont le résultat des « interactions » entre des locuteurs sémitiques employés dans des corps expéditionnaires égyptiens et les scribes égyptiens : ces locuteurs sémitiques ont repris des signes du système hiéroglyphique égyptien, mais en leur donnant des valeurs différentes. Par exemple, le

1. Voir le Trésor informatisé de la langue française en ligne ATILF, s.v. Pharaon.

2. Voir M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 11; P. VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique*, s.v. « Survivances de l'égyptien ancien », p. 932-941, et spécialement p. 940-941

3. DARNELL, John C. (2013). Wadi el-Hol. *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, 1(1). UCLA : Department of Near Eastern Languages and Cultures. nclc_uee_8547. Retrieved from : <https://escholarship.org/uc/item/1sd2j49d>; P. VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique*, s.v. « Survivances de l'égyptien ancien », s.v. « alphabets sémitiques et hiéroglyphes », p. 86-93 ; J. WINAND, *Les hiéroglyphes égyptiens*, Que sais-je, PUF, 2013, p. 116-123.

signe de la maison □, *pr* en égyptien ancien, mais *bêt* en sémitique, a été utilisé, sur le principe de l'**acrophonie**, pour noter le son [b]. Notre système graphique alphabétique, bien que totalement distinct du système hiéroglyphique égyptien, est donc historiquement lié aux premières écritures égyptiennes⁴.

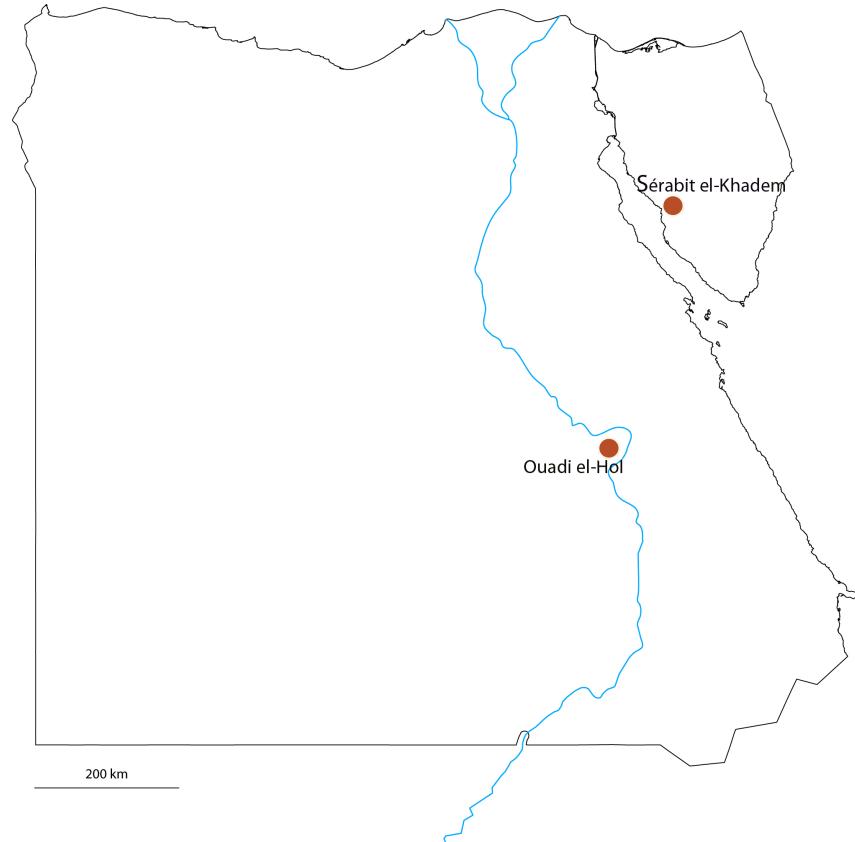


Figure 1 – Les origines probables de l'alphabet. Inscriptions « proto-sinaïtiques » et inscriptions du Ouadi el-Hol. (Carte : S. DONNAT / fond de carte J.-P. DROUX)

2 Situation de la langue égyptienne ancienne dans sa famille

L'égyptien ancien constitue une branche autonome d'une famille (ou phylum) de langues appelée **afroasiatique** dans la terminologie linguistique moderne⁵.

Selon la linguistique moderne, l'afroasiatique est la famille de langues la plus répandue dans le monde (voir carte 2) :

- l'est de la Méditerranée,
- l'Afrique du Nord
- et l'ouest de l'Asie,

soit l'Afrique septentrionale, saharienne, le Proche et le Moyen-Orient.

Les différentes branches de ce groupe sont les suivantes :

4. Sur la question de l'invention des différentes écritures, GLASSNER J.-J., « Essai pour une définition des écritures », *L'Homme* 192/4, 2009, p. 7-22 (en ligne : <http://www.cairn.info/revue-l-homme-2009-4-page-7.htm>).

5. Anciennement chamito-sémitique.

1. *L'égyptien ancien* ;
2. *Le sémitique* ;
3. *Le berbère ou les langues lybico-berbères* ;
4. *Les langues couchitiques* (groupe de langues parlées par 15 millions de personnes en Afrique orientale, de la frontière égyptienne à l'Éthiopie, Djibouti, Somalie, Kenya, Tanzanie du nord) ;
5. *Les langues tchadiques* (150 langages parlés par plus de 30 millions de personnes vivant dans la région subsaharienne de l'Afrique autour du Lac Tchad – Nigeria, Cameroun, Niger, Tchad) ;
6. *Lomotique* (famille de langues parlées par 1 million de personnes, sud-ouest de l'Éthiopie, sur les rives de la rivière Omo et le nord du Lac Turkana).

L'égyptien ancien partage avec ces langues plusieurs caractéristiques linguistiques.

À titre d'exemple :

- la capacité de former des mots à partir de racines composées de deux ou trois consonnes ;
- un suffixe marquant le féminin en -at. ;
- un préfixe nominal en m-. ;
- un suffixe adjectival en -i (*nisbé*, nom de relation).

Sources :

A. Loprieno, *Ancient Egyptian. A Linguistic Introduction*, Cambridge University Press, 1995, p. 1-5.

P. VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte ancienne*, Paris, 2009, s.v. Égyptien (apparentement linguistique), p. 269-274.

3 Phases de la langue et écritures

L'égyptien ancien est une langue morte que nous ne connaissons que par sa notation graphique. Il est indispensable de faire **la distinction entre langue et écriture**. Au cours de sa longue histoire, la langue pharaonique a évolué. Dans le même temps, plusieurs écritures ont servi à la noter.

3.1 L'évolution de la langue⁶

Les linguistes distinguent deux phases majeures : l'égyptien de la 1^{re} phase (3000-1300 BC) et l'égyptien de la 2^{nde} phase (1300 BC – 1300 AD).

- **L'égyptien de 1^{re} phase** est le langage des textes écrits de 3000-1300 BC. On distingue : a) **l'ancien égyptien** (3000-2000 BC, corpus religieux des *Textes des Pyramides*, biographies funéraires écrites sur les parois des tombes de l'élite) et b) le **moyen-égyptien** ou **égyptien classique** (du Moyen Empire à la fin de la XVIII^e dynastie.).
- **L'égyptien de 2^{nde} phase**, de la XIX^e dynastie au Moyen Âge (1300 BC à 1300 AD). On distingue : a) le néo-égyptien (1300-700 BC : littérature, documents administratifs), b) le démotique (VII^e siècle BC – V^e siècle AD : textes administratifs et littéraires à partir de la Basse Époque, puis aussi textes funéraires et rituels (le démotique est aussi nouveau système graphique, voir ci-dessous), c) le copte (III^e/IV^e à XIV^e siècle de notre ère), langage de l'Égypte chrétienne, supplanté par l'arabe au IX^e siècle, et qui survécut dans la liturgie copte (cf. alphabet copte ci-dessous).

6. Voir A. LOPRIENO, *Ancient Egyptian. A Linguistic Introduction*, Cambridge University Press, 1995, p. 5-8

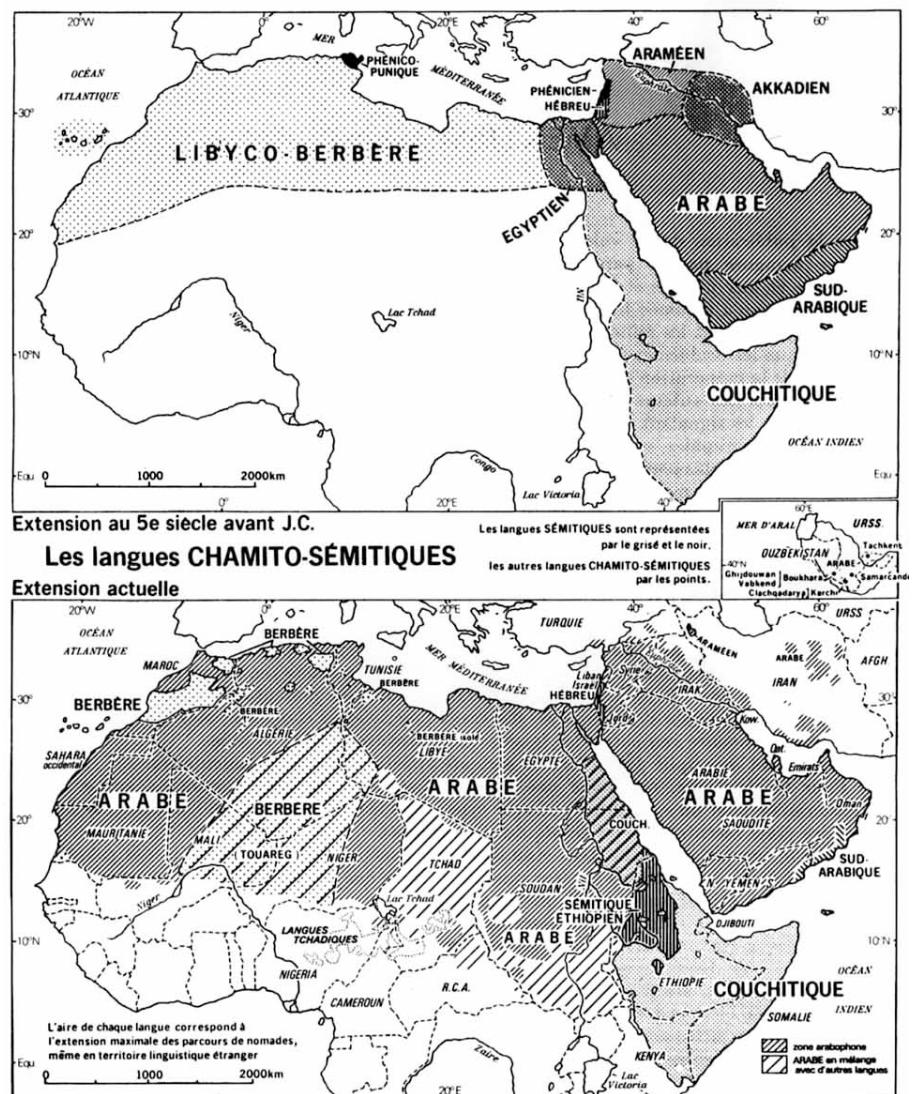


Figure 2 – Extension des langues afro-asiatiques. D'après J. PERROT (éd.), *les langues dans le monde ancien et moderne 3. Les langues chamito-sémitique*, Paris, 1988.

— **L'égyptien de tradition** ou le **moyen égyptien tardif**. À ces deux phases, s'ajoute une langue de lettrés, archaïsante, utilisée pour noter les textes religieux (manuels rituels, hymnes, textes funéraires, etc.) de l'époque ramesside (XIX^e -XX^e dynasties) jusqu'à l'époque gréco-romaine. C'est une langue qui imite l'égyptien classique et qui peut donc être classée dans l'égyptien de la 1^{re} phase, même si les textes écrits dans cette langue présentent parfois, à des degrés variables, des « néo-égyptianismes », c'est-à-dire des tournures appartenant à l'égyptien de la 2^{nde} phase.

Dans ce cours de débutants, nous étudions **l'égyptien classique** (ou moyen-égyptien).

Pourquoi ? Parce que le Moyen Empire est considéré, par les Égyptiens anciens eux-mêmes, comme une période classique, notamment du point de vue de la langue (apparition des Belles-Lettres, normalisation des graphies, etc...). ? En outre, une connaissance de l'égyptien classique permet d'aborder non seulement les textes rédigés pendant la période de la première phase de la langue (Ancien Empire– XVIII^e dynastie), mais aussi les compositions religieuses plus tardives rédigées en **égyptien de tradition**.

À lire : P. VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte ancienne*, Paris, 2009, s.v. « Égyptien (langue égyptienne) », p. 253-264.

| Dates | États de langue | Systèmes d'écriture | | | |
|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-----------|-------|
| | | Hiéroglyphique | Hiératique | Démotique | Copte |
| - 3200 | Ancien-égyptien | | | | |
| - 2200 | Moyen-égyptien (égyptien classique) | Écriture monumentale | Écriture cursive | | |
| - 1700 | | | | | |
| - 1070 | Néo-égyptien | | | - 1070 | |
| - 700 | | | | | |
| - 330 | Démotique | « Hiéroglyphique cursif » | Écriture cursive sacrée | | |
| II - III ^e s. | « Égyptien de tradition » | - 330 | | | |
| + 394 | | Écriture monumentale sacrée | | | |
| + 470 | | + 394 | | | |
| +1400 | Copte | | | | |

Figure 3 – États de langue et écritures. D'après P. GRANDET, B. MATHIEU, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, 1^{re} édition, Paris, 1990

3.2 Les écritures

Il faut distinguer une langue (et ses phases d'évolution) de son **système de notation graphique**. Le plus connu de l'Égypte ancienne est le **système hiéroglyphique**, mais il n'est pas le seul. En particulier, à partir du IV^e siècle de notre ère, la langue égyptienne ancienne est notée au

moyen de l'alphabet copte (alphabet grec augmenté de plusieurs signes démotiques). Les écritures utilisées pour noter la langue des anciens Égyptiens sont les suivantes :

- **Hiéroglyphes** (« lettres sacrées gravées ») : écriture monumentale faite de signes iconiques gravés ou peints, utilisée pendant toute l'histoire pharaonique.
- **Hiératique** (« caractères sacerdotaux ») : écriture cursive, d'abord utilisée pour la documentation courante, puis, à partir de la Troisième Période intermédiaire, pour les textes religieux sur papyrus.
- **Démotique** (« caractères profanes ») : écriture cursive, apparue pendant sous la XXVI^e dynastie, qui remplace le hiératique dans la documentation courante (cf. état de langue démotique).
- **Copte** : alphabet (III^e siècle AD), tiré de l'alphabet oncial grec auquel sept signes démotiques ont été ajoutés pour noter les phonèmes inexistant en grec (cf. copte comme désignation d'un état de langue). Le système étant alphabétique, l'écriture copte est la seule écriture égyptienne à noter systématiquement les voyelles.

L'égyptien classique, objet de ce cours, peut être écrit en hiéroglyphes ou en écriture cursive hiératique. Les mêmes principes graphiques régissent les deux écritures. La différence essentielle réside dans le fait que les signes hiératiques sont d'un tracé simplifié par rapport aux signes hiéroglyphiques. Leur caractère iconique est donc moins identifiable au premier abord. Par ailleurs, les signes hiératiques peuvent être ligaturés, ce qui n'est pas possible pour les signes hiéroglyphiques (voir la différence entre nos lettres « majuscules » et nos lettres minuscules en écriture « attachée »). Les signes cursifs hiératiques sont donc plus difficiles à mémoriser pour un débutant.



Hiéroglyphe : chouette valeur phonétique [m]



équivalent en hiératique

Nota bene :

Dans ce cours, nous n'aborderons la langue « égyptien classique » que par le système de notation dit **hiéroglyphique**. L'objectif du cours est la maîtrise du système hiéroglyphique et des signes hiéroglyphiques de base. Toutefois, pour faire prendre conscience tout de suite à l'étudiant du lien très fort qui unit hiéroglyphique et écriture cursive hiératique, occasionnellement les équivalents hiératiques de certains signes hiéroglyphiques seront signalés. Ils ne seront pas l'objet d'une évaluation.

Deuxième partie

Cours 1 – Introduction – Section 2 : Première familiarisation avec les signes hiéroglyphiques

Les hiéroglyphes égyptiens sont des graphèmes, qui ont la particularité d'être **iconiques** ou **figuratifs**, c'est-à-dire de représenter des choses qui appartiennent au monde dans lequel évoluaient les anciens Égyptiens. On parle aussi de **signes-images**.

Attention, ces signes d'écriture se distinguent des simples dessins par des traits qui constituent des caractéristiques essentielles de l'écriture⁷ :

- **Ces dessins sont calibrés**, c'est-à-dire que chaque signe d'écriture a une taille qui lui est propre comparativement avec les autres signes d'écriture, et cette taille n'a pas de relation avec la taille de la réalité représentée. Comparer à titre d'exemple, les tailles relatives du signe représentant un hippopotame  et celui représentant un moineau .
- **Ces images sont orientées**. Dans notre écriture, qui se lit de gauche à droite, le « E » doit toujours se faire avec les trois barres horizontales à droite et jamais à gauche. Dans l'écriture hiéroglyphique qui peut se lire de droite à gauche ou de gauche à droite, les signes seront orientés différemment selon le sens de lecture :  et  pour une lecture de gauche à droite ;  et  pour une lecture de droite à gauche. Nous reviendrons là-dessus dans le détail.
- **Le nombre de signes est important, mais fini**. Le répertoire des signes hiéroglyphiques a été fait en opérant une sélection parmi les images possibles des éléments du monde environnant.

Quel est le nombre de signes hiéroglyphiques ?⁸ La réponse n'est pas si aisée qu'on le penserait.

On estime à environ 1500 à 2000 le nombre des signes hiéroglyphiques en usage aux diverses époques, avec une augmentation significative pour la période gréco-romaine, où le répertoire des signes est estimé à 2000/2500 signes. Que l'on se rassure toutefois le nombre des **signes usuels** est cependant limité à **600 signes** environ, ce qui correspond à peu près aux nombres de signes hiératiques recensés par G. MÖLLER dans sa paléographie, si on exclut l'inventaire des signes numériques et des notations de mesures.

Il n'est évidemment pas question d'apprendre tous ces signes d'un coup. La connaissance de 200 signes parmi les plus courants suffit pour déjà être à l'aise avec les textes égyptiens. L'apprentissage de ces signes se fera progressivement. Vous aurez d'abord à mémoriser 28 signes essentiels. Leur connaissance vous permettra ensuite de mémoriser plus facilement et progressivement les autres signes. Nous verrons cela en temps voulu.

Que représentent les signes hiéroglyphiques ?

Les signes hiéroglyphiques sont des images représentant (en respectant les conventions de l'art égyptien) des éléments du monde pharaonique. Les signes représentent :

Des personnages humains dans diverses activités :  homme assis,  homme portant la main à la bouche

Des parties du corps humains :  œil,  bouche

Des divinités :  dieu Thot à tête d'ibis

7. Voir P. VERNUS, *Aegyptus* LXXXI/1-2 (2001), spécialement p. 20-21.

8. Ph. COLLOMBERT, « Combien y avait-il de hiéroglyphes », *Égypte. Afrique & Orient* 46, 2007, p. 15-28. Téléchargeable : <http://www.unige.ch/lettres/antic/egyptologie/enseignants/philippecollombert/>.

Des animaux : bovidé, vautour percnoptère, cobra, vipère à cornes

Des parties du corps des animaux : tête de bovidé, plume

Des plantes : roseau, papyrus

Des objets et outils : faucale, rouleau de papyrus, corbeille à anse

Des bateaux et pièces de bateaux : mât

Des éléments architecturaux : plan de maison

Des réalités astronomiques et naturelles : ciel, eau, montagnes

Le référent de certains signes est parfois incertain ou n'a pas été identifié : pustule ? plaie ?

Les signes les plus courants ont été inventoriés et classés. Une liste a été notamment établie par [A.H. GARDINER](#). Il a classés les signes selon la réalité représentée. Par exemple, les signes représentant des personnages humains masculins appartiennent à la série A. L'homme assis est

le premier de la série. Il porte le code A1. L'homme portant la main à la bouche est le deuxième de la série. Il porte le code A2 et ainsi de suite. Vous trouverez la totalité de cette [classification alphanumérique](#), appelée *Gardiner List*, dans l'*Egyptian Grammar* de GARDINER (1957 – 1^{re} édition 1927), ou, en version française, dans la *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique* de MALAISE et WINAND (1999). Une version abrégée est disponible dans la *Grammaire pratique du moyen égyptien* d'OBSOMER (2009). Cette liste sera aussi progressivement mise en ligne dans la rubrique « Documents » (dossier *Gardiner List*).

Quelle est la valeur des signes hiéroglyphiques ?

Les signes hiéroglyphiques, nous allons le voir, ont plusieurs valeurs, mais les principales sont : valeur idéographique ou logographique (un signe = un mot), mais aussi et surtout valeur phonétique sur le principe du rébus. Tout ceci est développé dans la prochaine section.

==>Exercice 1 à faire

Troisième partie

Cours 1, suite – Le système graphique

Remarque préalable 1

Il convient d'emblée de dissiper un malentendu possible : le système hiéroglyphique, s'il comporte des signes-mots (des logogrammes), comme le signe ☐ notant le mot « maison », est avant tout un système de notation phonétique des mots et morphèmes de la langue. Sur le principe du **rébus à transfert**, des signes à l'origine logographique sont utilisés, non pas pour noter un mot, mais les phonèmes de ce mot. Par exemple, le signe ☐ peut noter soit le mot « maison », soit une syllabe contenant les consonnes *pr* (consonnes du mot « maison » en égyptien). Si vous aimez les rébus, le système hiéroglyphique sera un jeu d'enfant pour vous...

Remarque préalable 2

Vous l'aurez remarqué dans l'exemple précédent, l'écriture hiéroglyphique, comme l'écriture arabe actuelle, ne note pas les voyelles : seulement le squelette consonantique du mot.

4 L'aspect des signes

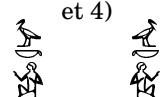
Nous avons déjà vu que les signes hiéroglyphiques sont des signes **figuratifs**. Ils représentent diverses réalités du monde égyptien, calibrés pour les besoins du système graphique. Voir cours précédent.

5 Orientation des signes et sens de lecture

Observez le mot « serviteur » écrit selon deux graphies : 1)  et 2) 

Le sens normal de lecture est en hiéroglyphe, comme en arabe, de droite à gauche. C'est notamment le sens unique de lecture de l'écriture cursive hiératique. Ce sens correspond au mot 1 ci-dessus. L'écriture hiéroglyphe, étant par essence une écriture monumentale, appelée à orner des objets et des éléments architecturaux, son sens de lecture peut être modifié pour des raisons esthétiques. L'écriture de gauche à droite est donc aussi possible pour le hiéroglyphe. Ce sens correspond au mot 2) ci-dessus.

Observez encore le mot « serviteur » écrit dans une autre disposition : 3)  et 4) .



Comparer avec les graphies 1) et 2). Que remarquez-vous ?

Un texte hiéroglyphique peut aussi bien être écrit en ligne, qu'en colonne, de gauche à droite, ou de droite à gauche. Le seul sens de lecture impossible est une lecture du bas vers le haut.

Comment savoir par où débuter la lecture et dans quel sens la poursuivre ? C'est très simple. Les signes hiéroglyphiques sont orientés, c'est-à-dire qu'ils ont un sens, comme nos lettres. Pour savoir où commencer la lecture d'un texte, il suffit de connaître l'orientation d'un signe.

¶ le signe de la jambe notant le phonème [b] est ici orienté pour une lecture de gauche à droite.

¶ ici il est orienté pour une lecture de droite à gauche.

9. Cf. W. SCHENKEL, *Lexikon der Ägyptologie* V, col. 713-735, s.v. Schrift.

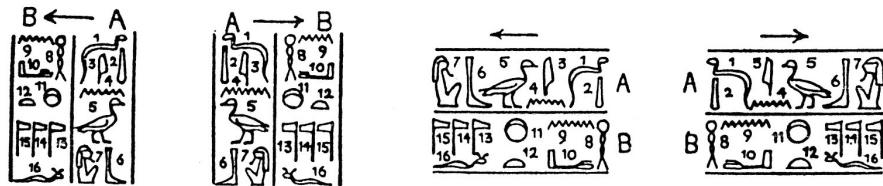


Figure 4 – Sens de lecture. D'après A.H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 16

Si on ne connaît pas l'orientation des signes, il y a une astuce très simple : il suffit de repérer dans quelle direction regardent les signes représentant des personnages animés. S'ils regardent vers la droite, la lecture doit être débutée à droite ; s'ils regardent vers la gauche, la lecture doit être débutée à gauche.

Geb (dieu de la terre) : lire d'abord le signe de l'oie, puis la jambe, puis le faucon sur le pavois.

Geb (dieu de la terre) : lire d'abord le signe de l'oie, puis la jambe, puis le faucon sur le pavois.

Observer : (de droite à gauche) et (de gauche à droite) . Isis (déesse)

6 Les trois valeurs possibles des signes

Nous entrons à présent dans le cœur du sujet : la valeur des signes hiéroglyphiques. Les signes de notre alphabet ont tous une valeur phonétique. Plusieurs valeurs sont possibles pour les signes égyptiens. Vous vous rappelez de l'exemple du signe , qui peut noter soit le mot « maison » *pr*, = valeur de logogramme, ou une syllabe composée de deux consonnes *pr*, = valeur phonétique. Les signes hiéroglyphiques ont en fait trois valeurs possibles listées ci-dessous : **logogrammes, phonogrammes, déterminatifs**.

6.1 Logogrammes

Certains signes sont des **logogrammes** (ou **signes-mots**, aussi **idéogrammes**). Ils ont à la fois un « contenu sémantique et un contenu phonologique¹⁰ ». Par exemple = Rê « soleil », = *pr* « maison », ou = *z3* « fils », = *r(β)* « bouche » .

6.2 Phonogrammes

Les signes peuvent avoir seulement une valeur phonétique.

Par exemple, la vipère à cornes note le phonème [f], la jambe le phonème [b], le filet d'eau note le phonème [n].

Certains signes peuvent avoir soit valeur de logogramme, soit valeur de phonogramme.

10. J. WINAND, A. STELLA, *Lexique du Moyen Égyptien*, Liège, 2013, p. 7.

C'est le cas par exemple de  valeur mot *pr* = « maison », ou notation de la syllabe *pr* dans un autre mot, de  « bouche », *ro* en ancien égyptien, qui peut noter le mot « bouche, entrée » ou le phonème [r].

Pour distinguer l'utilisation logographique d'un signe de son utilisation phonétique, le système hiéroglyphique recourt à un procédé simple. Si un signe est utilisé comme logogramme (signe-mot), le signe est suivi d'un trait | (signe Z1 de la *Gardiner List*), appelé parfois « trait de lecture directe » .

1.  | : ce groupe note le mot « maison » *pr*
2.   , ici le signe du plan de maison est utilisé pour sa valeur phonétique *pr* (et n'est donc pas suivi du trait) dans le verbe *pri*, « sortir » .
3.  | : ce groupe est utilisé pour noter le mot « bouche, entrée » *r(β)*. Noter la présence du signe  dans le mot précédent (n° 2), utilisé aussi, en ce cas, pour sa valeur phonétique [r] pourtant déjà comprise dans le signe  *pr*. Nous en reparlerons dans un instant.

6.3 Déterminatifs ou sémagrammes

Observez ce groupe : 

Il s'agit du mot qui a le sens de « nom », écrit au moyen de trois signes. Le squelette consonantique du mot est *rn*. Les deux premiers signes sont des phonogrammes que nous venons de voir. Quels phonèmes notent-ils respectivement ?

Réponse : *r* et *n*.

Puisque les deux premiers signes  et  notent les phonèmes consonantiques du mot, à quoi sert le 3^e signe  ?

Ce signe n'a pas de valeur phonétique. Il apporte une **indication d'ordre sémantique** sur le mot noté. Il représente un homme qui porte la main à la bouche. Cela signifie que le mot *rn* désigne une chose qui est énoncé par la bouche : le nom que l'on prononce. Ce type de signe sans valeur phonétique, mais à simple valeur sémantique, est appelé **déterminatif** ou **classificateur**. Il se trouve toujours à la fin du mot et sert à distinguer les homogrammes.

Observez ces deux mots suivants :

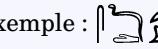
1.   et 2.   

Le seul signe différent est le dernier, le déterminatif. Dans un cas, on a 1.    = *pr.t* « sortir » et 2.    = *pr.t* « saison p̄eret » (la saison des semaines)

Bilan d'étape 1 :

Un mot égyptien s'écrit donc normalement avec deux séries de signes :

1. des signes qui notent les phonèmes du mot, seulement les consonnes,
2. un ou plusieurs déterminatifs après les phonèmes.

Exemple :  *sdd* « raconter », les trois premiers signes notent les phonèmes du mot, le dernier est le déterminatif.

Cette structure type fonctionne aussi pour les mots écrits au moyen de logogrammes. Dans le cas de  *pr* « maison », on peut dire que le premier signe est le logogramme et le trait vertical une sorte de déterminatif indiquant la façon dont on doit lire le signe.

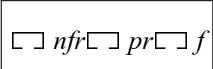
Bilan d'étape 2 :

Il y a donc trois valeurs possibles pour les signes hiéroglyphiques égyptiens : **logogrammes**, **phonogrammes** ou **déterminatifs**. Si vous avez été attentif, vous avez repéré que le signe  peut avoir plusieurs valeurs possibles. En fait, certains signes peuvent avoir les trois valeurs (c'est le cas du signe ) , seulement deux (c'est le cas du signe  qui peut être déterminatif ou logogramme), ou spécialisé dans une seule valeur (c'est le cas du signe  qui n'est qu'un phonogramme notant le son [f]).

Question : parmi les signes évoqués commentés jusqu'ici, quel autre signe a deux valeurs ?

7 Les différents types de phonogrammes et les compléments phonétiques

Pour compléter le tableau et préciser le système graphique hiéroglyphique, nous devons revenir sur les phonogrammes. Observez ces trois signes et leur valeur phonétique :



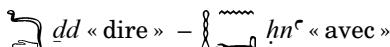
Que remarquez-vous ?

Le premier signe note un ensemble de trois consonnes, le deuxième un ensemble de deux consonnes, et le dernier une seule consonne.

Il existe en effet trois sortes de phonogrammes :

- Ceux qui notent une seule consonne, appelés **signes unilitères** ;
- Ceux qui notent deux consonnes, appelés **signes bilitères** ;
- Ceux qui notent trois consonnes, appelés **signes trilitères** .

Certains mots courants peuvent être écrits seulement au moyen de phonogrammes unilitères :



Toutefois, la plupart des mots sont notés au moyen de phonogrammes bilitères ou trilitères.

Par exemple,  *ir(i)* « faire » (valeur de l'œil *ir* – nous parlerons plus tard des phonèmes de la langue égyptienne – sans doute parce que l'œil se disait *ir:t iret*).

Généralement, un phonogramme bilitère ou trilitère n'est pas employé seul, mais accompagné d'un ou de plusieurs **compléments phonétiques**, dont la fonction est de noter de manière **redondante** une partie la valeur phonétique des signes.

Réexaminons le mot :

 = *pr.t* « sortir ». Décomposons :  note le groupe *pr*,  le phonème *r*,  (pain rond) note le phonème *t* et le de

Autre exemple, le mot  « parfait, bon, accompli », *nfr*. Il est écrit au moyen d'un signe trilitère , suivi de deux compléments phonétiques  et , et enfin du rouleau de papyrus fermé , déterminatif des idées abstraites.

Le système des compléments phonétiques constitue d'une certaine manière le cœur du système graphique hiéroglyphique. Pourquoi ce système de notation phonétique redondant ? Sans doute par souci de clarté et de lisibilité. Certains signes peuvent avoir plusieurs valeurs (logogramme, phonogramme et déterminatif), comme le signe . Si le signe est suivi d'un trait , on sait qu'il a valeur de signe-mot (*pr* = « maison »). S'il n'est pas suivi d'un trait et si, en plus, il est suivi de son complément phonétique , on est certain que le signe est seulement utilisé pour sa valeur phonétique *pr*. Ce système a en outre l'avantage de permettre de choisir la valeur phonétique à attribuer à certains signes qui ont plusieurs valeurs phonétiques possibles. Par exemple, l'étoile  est un trilitère qui peut avoir la valeur *dw3* ou *sb3*. Entouré des compléments phonétiques *s*, *b*, *3*,  la lecture du signe ne fait pas de doute.

Le système a peut-être l'air complexe de prime abord, mais vous verrez qu'à l'usage, il est très simple et efficace.

Pour avancer, il faut à présent :

1. présenter le système phonétique de l'égyptien ancien et le système de translittération utilisé par les égyptologues ;
2. apprendre la liste des signes unilitères.

C'est l'objet de la dernière section du Cours 1, mais avant, vous devez faire l'exercice 2, pour vous assurer que tout est bien compris à ce point du cours.

Exercice 2 à faire

Quatrième partie

Cours 1, suite – Le système graphique (suite)

Comme vous l'avez sans doute compris, quand on travaille sur un texte hiéroglyphique, on doit d'abord *translittérer le texte*, c'est-à-dire transposer la notation hiéroglyphique en une notation phonétique conventionnelle. Le mot ⲙⲩ est ainsi translittéré *pr*, puis traduit « maison » .

Pour pouvoir translittérer, il vous faut :

1. Connaître les phonèmes consonantiques égyptiens
2. Le système de translittération en usage.

Cet apprentissage se fait en mémorisant l'ensemble des signes unilitères égyptiens. La liste est courte et vous devez absolument l'apprendre par cœur le plus tôt possible. Il y a 29 signes unilitères, notant 27 phonèmes consonantiques (ou des semi-voyelles¹¹).

→ Consultez le tableau des unilitères dans la section document, et observez bien les informations fournies. Le tableau vous indique la prononciation approximative, ainsi que le signe à utiliser pour la translittération.

Après avoir soigneusement observé et lu ce tableau, faites **l'exercice 3**. Il est à me rendre par email pour correction individuelle.

Quelques précisions sur le système de translittération Il existe plusieurs systèmes de translittération des textes en égyptien ancien. Les variantes sont généralement minimes d'un système à l'autre. Le système adopté ici est celui suivi dans Cl. OBSOMER, *Grammaire pratique de l'égyptien hiéroglyphique* (voir bibliographie).

Les phonèmes de la langue égyptienne ancienne L'égyptien ancien possède 27 phonèmes consonantiques (voir le document **Tableau phonologique de l'égyptien ancien**). Il est à noter que le phonème *l* n'a pas de signe propre. Son existence est établie par comparatisme avec d'autres langues afro-asiatiques et avec le copte où le phonème est bien attesté.

La vocalisation des textes égyptiens L'écriture hiéroglyphique est consonantique ; elle ne note pas les voyelles. Nous ne disposons donc que du squelette consonantique des mots. Les spécialistes peuvent néanmoins avoir une idée de la prononciation grâce aux transcriptions de mots égyptiens en langues étrangères (par exemple en akkadien et plus tard en grec), à la comparaison avec les autres langues de la famille linguistique, et avec le copte dont le système graphique alphabétique note les voyelles¹².

Toutefois, pour des raisons pratiques, les égyptologues utilisent souvent (mais pas toujours) une prononciation artificielle. En ce cas, *aleph* et *ayn* sont lus « “a” », le *yod* et le *waw* sont lus respectivement « i » et « ou », et on intercale un « e » bref entre les phonèmes : par exemple ⲙⲩ *nfr* peut être lu de façon conventionnelle « néfér » .

11. Le « y » dans le mot *yoyo* peut-être considéré comme une semi-voyelle, car elle fait une diphtongue avec la voyelle « o » .

12. Voir M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 22.

Cinquième partie

Cours 2 – Le système graphique (suite)

Rappel

Quelles sont les 3 valeurs possibles des signes dans le système d'écriture hiéroglyphique ?

- logogrammes (valeur sémantique et phonétique)
- phonogrammes (seulement une valeur phonétique)
- déterminatifs (seulement une valeur sémantique)

Comment note-t-on un mot égyptien en hiéroglyphe ?

En résumé, on peut dire qu'il y a normalement deux parties :

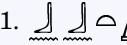
- les premiers signes notent les phonèmes du mot
- le ou les derniers signes sont des déterminatifs qui donnent une indication sémantique sur le mot.

Par exemple : 1.  « pyramidion ». En vous aidant du tableau des signes unilitères, translittérez. Quelle est la valeur du dernier signe ? (réponse : ci-dessous)

Les signes plurilitères

Continuons notre exploration des phonogrammes. On a étudié jusqu'à présent les signes unilitères. Ils sont à apprendre par cœur le plus rapidement possible. D'autres phonogrammes notent un ensemble de deux consonnes (bilitères) et d'autres de trois consonnes (trilitères). Le nombre des bilitères est assez élevé. Vous les apprendrez progressivement.

Réponse

1.  *bnbn.t* « pyramidion », le dernier signe est le déterminatif.

8 Retour sur les phonogrammes plurilitères

Comme nous l'avons vu, vous pouvez retenir qu'un **mot égyptien** est écrit au moyen de deux groupes de signes :

1. Les signes notant les phonèmes ;
2. Le ou les déterminatifs.

Exemple :  *bnbn.t* pyramidion, ci-dessus : les quatre premiers signes sont des signes phonétiques (unilitères) et le dernier un déterminatif.

Pour les mots écrits par des **logogrammes**, on peut dire que ce schéma fonctionne aussi d'une certaine manière :

1. Le logogramme ;
2. le trait dit de « lecture directe », indiquant que le signe précédent doit être lu comme un « signe-mot » .

Exemple :  pr « maison, domaine » ;  r̥ « Rê, soleil » ;  ntr « dieu » .

Faire l'exercice 4 en vous aidant du tableau des signes unilitères et de celui des signes plurilitères. Voir corrigé en ligne.

9 La disposition des signes

L'orientation première de l'écriture égyptienne est probablement de droite à gauche. C'est l'orientation exclusive des écritures cursives (hiératique, puis démotique). Le hiéroglyphe lui, on l'a vu, peut-être écrit de droite à gauche ou de gauche à droite, en ligne ou en colonne (lue du haut vers le bas).

Les signes hiéroglyphiques ne sont en outre pas disposés les uns à la suite des autres, mais agencés selon des considérations esthétiques sous forme de « **cadrats** », c'est-à-dire de carrés virtuels permettant une disposition harmonieuse des signes.



Texte hiéroglyphique disposé en cadrats (A.H. Gardiner, *Egyptian Grammar*, 3^e éd., Oxford, 1957, p. 310).

Figure 5 – Texte hiéroglyphique disposé en cadrats (GARNINER, *Egyptian Grammar*, 3^e éd., Oxford, 1957, p. 310) (figure reprise de Grandet, Mathieu, Cours d'égyptien hiéroglyphique, p. 20)

En hiéroglyphe, les signes isolés sont normalement placés au centre du cadrat.

10 Retour sur les déterminatifs

Les déterminatifs sont des classificateurs sémantiques. Ils se placent à la fin d'un mot, après les phonèmes, et donnent une information, non pas sur la prononciation, mais sur le sens du mot. Les déterminatifs sont très utiles, à plusieurs égards :

- ils permettent de repérer la fin d'un mot (l'écriture égyptienne ancienne ne marque pas de séparation entre les mots) ;
- ils permettent de distinguer les éventuels homogrammes – dans une écriture qui ne note que les consonnes les chances de rencontrer deux mots distincts écrits avec les mêmes phonèmes consonantiques sont importantes.

À cet égard, ils jouent d'une certaine manière le même rôle que les *kanji* en japonais ou l'orthographe historique française¹³. Les graphies *vert – vers – ver – verre* donnent des informations visuelles sur le sens des mots. L'orthographe nous sert, en français écrit, d'indicateur sémantique. Les déterminatifs des hiéroglyphes ont une fonction similaire.

  dp.t « bateau »

13. Voir les remarques éclairantes A.-M. CHRISTIN, *L'image écrite ou la déraison graphique*, Paris, 1995.

 *dp.t* « le goût », avec  (langue de bœuf, par ailleurs aussi bilitère valeur *ns*)

 *mn* « être durable » avec , rouleau de papyrus fermé, déterminatif des notions abstraites

 *mn* « un tel » (dans « un tel qu'a mis au monde une telle », expression utilisée dans les manuels de rites de protection pour indiquer que l'on doit ajouter ici le nom du patient)

Voir le document **5 Déterminatifs** et Faire l'exercice 5. Voir corrigé en ligne.

11 Les logogrammes ou signes-mots

Les logogrammes sont perçus comme le cœur et l'origine du système d'écriture hiéroglyphique, puisque les signes phonogrammes en sont dérivés selon le principe du **rébus par transfert** (voir plus haut : le signe  note le mot « maison » qui comporte les consonnes *pr*, le même signe est donc réutilisé pour noter simplement ces phonèmes).

Il demeure de très nombreux mots notés par un seul signe dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne.

Par exemple :  *pr* « maison » ;  *hr* « visage » ;  *ib* « cœur, conscience »

Un signe utilisé comme notation de mot complet est normalement suivi d'un signe diacritique,  le trait vertical, appelé « trait de lecture directe » (Grandet/Mathieu) ou encore « trait de l'idéogramme » (Obsomer), signalant la valeur logographique à conférer au signe.

NB : une exception courante  *mw* « eau »

Remarque sur la terminologie employée :

Les deux termes « **idéogrammes** » et « **logogrammes** » sont utilisés dans les manuels pour désigner les signes égyptiens notant un mot complet et sont, dans l'usage courant, employés comme synonymes.

Toutefois, des nuances existent entre les deux. Logogramme (dérivé du grec *logos* « parole » et *gramma* « caractère, lettre ») désigne un signe notant une **unité de sens** (= un mot). Le terme idéogramme, de par son étymologie (du grec *idea* « forme, aspect »), renvoie à une catégorie plus spécifique de signe-mot, les « caractères figuratifs » de Champollion « qui expriment l'objet dont ils présentent à l'œil l'image plus ou moins fidèle et plus ou moins détaillée^a ». Par exemple, une image du visage de face pour noter le mot « image, face » ☺ ou ☻ « bouche » r(3).

Champollion définit une seconde catégorie de « signes-mots » : les caractères « tropiques ou symboliques », permettant de noter des mots renvoyant à des idées plus abstraites. Par exemple, le vase ☷ pour noter le mot *ib*, « cœur ou conscience » .

Quant au signe ☵ dans le mot ☵ ou ☵ sȝ « fils », il est en fait utilisé comme notation phonétique *sȝ*, sans doute dérivée du terme *s.t* ☵ « canard (pilet) » .

On préfère donc fréquemment le terme logogramme, qui renvoie à l'idée de mot noté par un signe quelque soit la méthode de représentation (strictement figurative, ou métaphorique, etc.), pour sa polysémie^b.

a. J.-Fr. CHAMPOLLION , *Grammaire égyptienne, ou principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée* (1836), p. 22 (ouvrage disponible sur Gallica.fr). cf. aussi M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, p. 28.

b. J.-J. GLASSNER , *Essai pour une définition des écritures*, *L'Homme* 192, 2009/4, p. 16.

Les logogrammes sont donc normalement accompagnés d'un trait vertical signalant leur valeur de signe-mot. Un mot égyptien, même écrit, au moyen d'un logogramme, comprend donc normalement au moins deux signes : le logogramme et le trait.

Il arrive que les logogrammes soient accompagnés d'autres signes encore. Observez les exemples ci-dessous :

Exemples : ☵ *dr.t* « main » ; ☷ *ir.t* « œil » ; ☶ *niw.t* « ville » ; ☷ *wȝ.t* « chemin » ; ☷ *ȝh.t* « horizon »

Vous remarquez que tous ces mots sont écrits au moyen d'un logogramme accompagné du trait vertical, mais aussi accompagné du ⌂ (voir tableau des unilitères), phonogramme *t*. Nous verrons dans le premier cours consacré à la grammaire égyptienne que le *t* est la désinence du féminin. Lorsqu'un logogramme note un mot féminin, la désinence du féminin est explicitée par sa notation phonétique.

Enfin, dans quelques cas, le logogramme, en plus du trait de lecture directe, peut être accompagné d'un déterminatif indiquant de manière complémentaire un élément de sens.

Exemples :  t3 « terre » ;  s3 « fils » ; comparer  s « verrou » et  s « homme »

Voir encore :  s3 « scribe » ;  s3 « écrire »

Faire l'exercice 6. Voir corrigé en ligne.

12 Les codes des signes hiéroglyphiques

Vous avez pu remarquer dans le document **5-Déterminatifs** et dans le document **6-Logogrammes** que chaque signe hiéroglyphique égyptien est associé à un code. Par exemple, l'homme assis  porte le code A1, l'homme portant la main à la bouche  A2, la femme assise  B1, la tête de profil  D1, la tête de face  D2, etc. Ce code correspond à la classification des signes faite par Alan H. GARDINER dans son *Egyptian Grammar*. On appelle cette liste la *Gardiner List*. C'est cette classification qui est communément en usage aujourd'hui. Vous trouverez cette liste des signes égyptiens dans sa version en français publiée par M. MALAISE et J. WINAND, dans la *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, dans le document **7-Gardiner List**.

Faire l'exercice de synthèse 7, à rendre par email.